



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 1779

Texte de la question

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DES RESTOS DU COEUR

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Pérat, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Luc Pérat. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Coluche disait : " Le monde est partagé en deux ; les riches ont de la nourriture, les pauvres de l'appétit. " Au moment où s'ouvre la vingt-cinquième campagne des Restos du coeur - association qu'il avait créée en 1985, à titre provisoire pensait-il -, personne n'a encore réussi à lui donner tort.

La crise devrait provoquer une nouvelle explosion du nombre de bénéficiaires par rapport à 2008 : peut-être 15 %, selon Olivier Berthe, président des Restos du coeur, sans doute davantage dans les territoires ruraux les plus fragilisés et dans certaines catégories sociales, notamment les jeunes, les personnes âgées, les retraités. Or 2008 avait déjà été une année tristement exceptionnelle, avec une hausse de 14 % des bénéficiaires et même 20 % dans les départements ruraux ou semi ruraux. Cent millions de repas avaient alors été distribués par les 55 000 bénévoles de l'association à près de 800 000 personnes. Ces chiffres en disent long sur l'accroissement de la pauvreté, voire de la très grande pauvreté, dans notre pays.

M. Patrick Roy. Merci Sarko !

M. Jean-Luc Pérat. Ils expliquent également pourquoi un Français sur deux a aujourd'hui peur du déclassement social.

À l'augmentation des besoins s'ajoutent de lourdes menaces qui pèsent sur l'avenir des ressources des Restos du coeur. Les Français, victimes de la crise, risquent en effet de diminuer leurs dons qui représentent 40 % du budget de l'association. Mais c'est surtout au niveau des subventions publiques que des coupes drastiques sont redoutées. Olivier Berthe parlait hier de 15 % de subventions en moins. En outre, l'Europe devrait diminuer de 1 million d'euros sa participation au titre de la politique agricole commune. Quant à l'État, la non-reconduction de l'aide supplémentaire de 10 millions d'euros accordée l'année dernière mettra en péril les Restos du coeur. C'est pourquoi, ne pouvant laisser cette association, ses bénévoles et ses bénéficiaires dans le doute, je vous demande, monsieur le ministre, d'indiquer à la représentation nationale la position du Gouvernement vis-à-vis du maintien de cette aide indispensable à nos compatriotes qui souffrent le plus durement de la crise.

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. Benoît Apparu, secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme.

M. Benoît Apparu, *secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme*. Monsieur le député, je me suis rendu hier au lancement de la campagne d'hiver des Restaurants du coeur, en présence de deux de vos collègues, Philippe Goujon et Jean-François Lamour.

M. Patrick Lemasle. Brève apparition !

M. Benoît Apparu, *secrétaire d'État*. Je voulais ainsi marquer l'engagement du Gouvernement auprès de cette association et de l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent quotidiennement au service des plus démunis.

Dans un contexte de crise économique, l'aide alimentaire est plus que jamais une priorité du Gouvernement. Le programme européen d'aide aux plus démunis était, l'année dernière, doté de 77 millions d'euros. Il sera, en 2010, doté de 78 millions d'euros. Il n'y a donc aucune diminution, il y a au contraire une augmentation des crédits européens. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de Bruno Le Maire et de Pierre Lellouche pour

convaincre l'ensemble de nos partenaires de maintenir l'aide alimentaire dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune.

J'ajoute que l'État met à disposition des associations 10 millions d'euros supplémentaires qui sont reconduits cette année. Dans le cadre du plan de relance, nous avons investi 20 millions d'euros pour améliorer l'informatique et la logistique de l'ensemble des structures associatives.

Enfin, je recevrai, la semaine prochaine, les quatre associations qui oeuvrent dans le domaine de l'aide alimentaire pour voir avec elles quels sont les besoins nouveaux liés à la crise. Bien évidemment, comme je l'ai dit hier au président de l'association des Restos du coeur, l'État les aidera dans cette crise. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Pérat](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1779

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Logement et urbanisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 décembre 2009